

MAIRIE DE DOMFRONT EN POIRAIE
Place de la Roirie – BP 59
DOMFRONT
61700 DOMFRONT EN POIRAIE
Tél : 02.33.30.60.60
Fax : 02.33.30.60.67

DECISION 2022-125

Monsieur le Maire,

Vu la délibération du 7 décembre 2021 adoptant le Règlement Budgétaire suite au passage de la comptabilité M14 en M57, il est précisé à l'article 1.3 intitulé « *Budget supplémentaire et décision modificative* » qu'il est possible de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre ou à l'intérieur d'un même chapitre, de procéder à des virements de crédits dans la limite de 5 % des dépenses réelles de la section concernée.

Considérant la nécessité de procéder à la régularisation des écritures de l'exercice 2022 afin de clôturer celui-ci, il est nécessaire de procéder au virement ci-dessous :

Chapitre 011
Compte 6233 Foires et Expositions - 1800, 00 €

Chapitre 014
Compte 7391111 Dégrèvement de la TF sur les propriétés
non bâties en faveur des JA +1800,00 €

DECIDE

De procéder aux écritures ci-dessus.

De transmettre cette décision au contrôle de légalité et de régulariser le budget en conséquence,

Et d'autoriser Monsieur le Maire De Domfront En Poiraise à signer tous documents à intervenir à cet effet.

Fait à DOMFRONT EN POIRAIE, le 16 janvier 2023

Le Maire,

Bernard SOUL

Acte certifié exécutoire
Compte tenu de sa réception en Préfecture le :
De son affichage le :
Bernard SOUL, Maire de Domfront en Poiraise

